

## AUTORITE DE REGULATION

### COMMUNIQUE RELATIF AU CONCOURS DE L'ESMT POUR 2011-2012

L'Ecole Supérieure Multinationale des Télécommunications de Dakar organise les 17 et 18 mai 2011, un concours d'entrée en 1<sup>ère</sup> année d'ingénieur des travaux de télécommunications (IGTT), un concours d'entrée au cycle ingénieur de conception (INGC) les 19 et 20 mai 2011, un concours d'entrée en première année du cycle du diplôme de technicien supérieur (DTS), le 21 mai 2011 et un concours d'entrée au cycle préparatoire intégré (CPI) le 4 juin 2011, pour l'année universitaire 2011/2012.

**L'entrée en 1<sup>ère</sup> année d'ingénieur des travaux de télécommunications (IGTT) comporte une option technique et une option technico-commerciale qui durent chacune deux ans.**

***L'option technique s'adresse aux candidats :***

- *externes (directs)*, titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur scientifique (maths, physique, physique-chimie, génie électrique, etc.) correspondant à un minimum de deux (2) années d'études ou inscrits en 2<sup>e</sup> année d'enseignement supérieur scientifique (maths, physique, physique-chimie, génie électrique, etc.) sous réserve de réussite en fin d'année ;
- *internes (professionnels)*, titulaires d'un diplôme de contrôleur des télécommunications, d'un DTS télécommunication ou équivalents, ayant au moins trois (3) années d'expérience professionnelle.

***L'option technico-commerciale s'adresse aux candidats :***

- *externes (directs)*, titulaires d'un diplôme d'enseignement supérieur correspondant à un minimum de deux (2) années d'études économiques, commerciales, marketing, juridiques ou scientifiques ou inscrits en 2<sup>e</sup> année d'enseignement supérieur sous réserve de réussite en fin d'année ;
- *internes (professionnels)*, titulaires d'un diplôme de contrôleur des télécommunications, d'un DTS télécommunication ou de tout autre diplôme d'enseignement supérieur correspondant à un minimum de deux (2) années d'études économiques, commerciales, marketing, juridiques ou scientifiques ayant au moins trois (3) années d'expérience professionnelle.

Le concours d'entrée en 1<sup>ère</sup> année d'ingénieur des travaux de télécommunications (IGTT), *option technique*, comprend des épreuves de culture générale, mathématiques et physique pour les candidats externes. Les candidats externes de l'*option technico-commerciale* passent des épreuves de culture générale, mathématiques et de techniques comptables et financières.

**L'entrée en 1<sup>ère</sup> année d'ingénieur de conception (INGC) comporte une option unique qui dure trois ans et s'adresse aux candidats :**

- *externes (directs)*, ayant suivi avec succès deux (2) années d'enseignement supérieur scientifique (maths, physique, physique-chimie, génie électrique, etc.) ou inscrits en 2<sup>e</sup> année d'enseignement supérieur scientifique (maths, physique, physique-chimie, génie électrique, etc.) sous réserve de réussite en fin d'année, ou inscrits en dernière année des classes préparatoires aux grandes Ecoles Scientifiques.
- *internes (professionnels)*, ingénieurs des travaux de télécommunication (IGTT) ou équivalents, qui remplissent les conditions d'ancienneté prévues par la législation en vigueur dans leur entreprise ou dans leur pays.

Le concours d'entrée en 1<sup>ère</sup> année d'ingénieur de conception (INGC) comprend des épreuves de culture générale, mathématiques et physique.

Les épreuves se déroulent dans les locaux de l'Autorité de Régulation, les **17 et 18 mai 2011, à 8 heures** pour l'entrée en 1<sup>ère</sup> année d'ingénieur des travaux de télécommunications (IGTT), les **19 et 20 mai 2011**

à **8 heures**, pour l'entrée en 1<sup>ère</sup> année d'ingénieur de conception (INGC), et le **21 mai 2011**, à **8 heures**, pour l'entrée en 1<sup>ère</sup> année du cycle du diplôme de technicien supérieur (DTS).

Le concours d'entrée en 1<sup>ère</sup> année des classes préparatoires intégrées (CPI) se déroule le 4 juin 2011 à Dakar (Sénégal).

Les dossiers sont reçus à l'Autorité de Régulation, tous les jours, de 9 heures à 15 heures, du 17 avril au 10 mai 2011, et doivent comprendre :

- une demande manuscrite précisant le choix du candidat ;
- une photocopie légalisée des diplômes ou une attestation d'inscription en 2<sup>e</sup> année d'université pour l'année académique 2010/2011 ;
- un diplôme de baccalauréat (scientifique ou technique) pour l'option technique du concours DTS ; un diplôme de baccalauréat, toutes séries confondues pour l'option commerciale.

Pour toute information complémentaire, s'adresser au Service de la formation professionnelle aux coordonnées suivantes : téléphone : 45 29 12 70, E-mail : sakho.moctar@are.mr